

Ouverture de la séance à 20 heures 30

Séance présidée par M. BERTHOD Jean-Paul. Doyen du conseil municipal

Secrétaire de séance : Mme HERITIER-DAVIET Florence.

MEMBRES PRESENTS :

M. BALBO Daniel

M. BERTHOD Jean-Paul

M. BOUVIER Emmanuel

Mme DOMINGUES Jennifer

M. DUBOSSON David

Mme HERITIER-DAVIET Florence

M. JACQUET Thomas

Mme MEINDER Christelle

Mme MULOT Adeline

M. PETRINI Pascal

Mme POLLIER Delphine

Mme ROUPIOZ Julie

EXCUSES :

Mme BOULEN Marlène

M. PROUILLET Geoffrey

Séance présidée par M. BERTHOD Jean-Paul.

Ouverture de la séance à 20 heures 30.

(Voir tableau des présences joint)

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2025.

---ooo000ooo---

1°) ELECTION DU MAIRE :

En raison de la démission de Mr DUBOSSON David, il convient d'élire un nouveau maire.

M. BALBO Daniel propose sa candidature.

Vote à scrutin secret. 13 voix pour

2°) DEFINITION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. BALBO prend la présidence de la séance. Il propose de nommer 3 adjoints.

Vote à main levée. 13 voix pour

3°) ELECTION DES ADJOINTS

- 1^{er} adjoint :
 - Candidate déclarée : Florence Héritier Daviet
 - Vote à l'urne. 13 voix pour
- 2^{eme} adjoint :
 - Candidat déclaré : Jean Paul Berthod
 - Vote à l'urne. 13 voix pour
- 3^{eme} adjoint :
 - Candidate déclarée : Adeline Mulot
 - Vote à l'urne. 13 voix pour

4°) FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DES ADJOINTS

Le maire informe qu'il percevra l'indemnité fixée pour les maires. Il explique l'enveloppe globale, et les taux d'indemnité d'un adjoint.

Il propose le taux maximal soit 10.7% de l'indice 1027.

Vote à main levée. 13 voix pour

5°) DELEGATION DU CM AU MAIRE

Le maire propose au conseil, afin de faciliter l'administration de la commune, de donner délégations au maire pour la durée du mandat :

- Acte de délimitation des propriétés communales ;
- Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que les avenants ;
- Passer des contrats d'assurance et accepter les indemnités ;
- Reprise de concession au cimetière ;
- Rémunérations des avocats, notaires, huissiers de justices et experts si nécessaire ;
- Reprise d'alignement d'urbanisme

Vote à main levée. 13 voix pour

Le conseil est clos le 13 Janvier 2026 à 21 H 30.

Secrétaire de séance.

Florence HERITIER-DAVIET



le Maire

Daniel BALBO

